

SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

LETTRE D'INFORMATION - N° 52- Septembre 2012

LA SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE - 14 RUE LIONNAISE - 49100 ANGERS

Association Loi 1901 affiliée à "La Sauvegarde de l'Anjou" et au "Comité Loire Vivante"

Abonnement 7,6 Euros

Le Balbuzard pêcheur, rapace ligérien emblématique

A partir de la seconde moitié d'août il n'est pas rare de voir un grand oiseau noir et blanc survoler les eaux du fleuve à quelques dizaines de mètres de hauteur puis s'immobiliser sur place, soutenu par d'amples battements d'ailes, tête dirigée vers le bas et pattes pendantes. Le balbuzard est en pêche. Après plusieurs épisodes d'affût aérien le rapace abaisse son vol par paliers successifs puis, ailes repliées le long du corps et pattes projetées vers l'avant, effectue un piqué oblique, percute l'eau dans une grande gerbe, disparaît plus ou moins et, si la prise a eu lieu, s'élève laborieusement avec un poisson tenu tête vers l'avant dans les grosses serres. Il gagne alors un perchoir dans un grand arbre de la rive ou une branche échouée sur une grève afin de consommer sa capture.

Le balbuzard est une espèce unique au sein des rapaces diurnes de par sa spécialisation de piscivore strict, avec quelques adaptations morphologiques et comportementales remarquables à tel point qu'il constitue à lui seul une famille, celles des Pandionidés, au sein de l'ordre des Falconiformes. Parmi ces adaptations, celles concernant l'organisation des membres postérieurs méritent d'être détaillées : les jambes sont très dégagées du corps, les tarses ne sont pas emplumés comme ceux de la plupart des rapaces, la plante des doigts est garnie d'écaillures dures et épineuses et le doigt externe, très mobile, peut se placer à côté du doigt postérieur pour assurer une prise plus ferme. En outre les griffes sont très longues et fortement recourbées. Les parties inférieures du balbuzard très claires contrastent avec les supérieures, presque noires, ce qui sur fond de ciel rend malaisé le repérage par ses proies aquatiques.

En dépit d'une envergure considérable, comprise entre 1,50 m et 1,70 m, la charge alaire n'est pas très élevée pour un rapace aussi grand en raison d'ailes allongées et assez

étroites et, de même, le poids demeure modeste, de l'ordre de 1,4 à 1,8 kg. Ces particularités facilitent à la fois le vol battu et le vol glissé, adaptés au mode de chasse, mais n'entravent pas non plus les capacités de déplacement sur de grandes distances.

Pour l'ornithologue angevin qui fréquente de nos jours les bords de Loire, la rencontre avec le balbuzard n'a rien de bien exceptionnel mais, si l'observation est toujours une source de jubilation devant l'aisance en vol et la spectaculaire technique de pêche, il n'en a pas toujours été ainsi. En effet même si l'espèce a une répartition mondiale, s'étendant des Amériques à l'Australie, elle a souffert longtemps en Europe de destructions acharnées de la part de l'homme qui ont provoqué sa disparition de Grande Bretagne et de nom-

Loire comme un migrateur régulier mais rare, principalement lors du passage postnuptial entre août et octobre. Notre département est en effet traversé aux deux passages par des oiseaux des populations nordiques, entièrement migratrices, qui vont séjourner en hiver sur les côtes d'Afrique de l'Ouest, en zone tropicale, avant de retourner en Europe en mars et avril.

Sous l'effet des efforts de protection réalisés en Europe du Nord au cours du 20ème siècle, l'espèce a peu à peu reconquis le terrain perdu : elle recolonise l'Écosse à partir de 1954 et augmente en Scandinavie et Allemagne. Actuellement la population européenne compte 5 500 à 6 500 couples.

En France, la situation s'améliore en Corse grâce aux mesures de



Photographie J-C. Beaudoin

breuses régions d'Europe moyenne. Ainsi a-t-elle été exterminée du nord-est de la France au début du 19ème siècle, seule région de France continentale où l'espèce se reproduisait encore, et s'est-elle fortement raréfiée en Corse par la suite.

Dans les années 1960 -1970 le balbuzard était considéré en Maine-et-

préservation prises par le Parc Régional qui permettent de redresser l'effectif, celui-ci passant de moins de 10 couples au milieu des années 1970 à près de 30 de nos jours. Après 75 ans d'absence le balbuzard réapparaît en France continentale avec un couple pionnier qui s'installe dans l'Orléanais en 1984. Grâce à

Le balbuzard pêcheur

des actions de protection concertée suivies à partir de 1999 de la mise en place de plans nationaux de restauration, la population de la région Centre s'étoffe rapidement en même temps que s'étend l'aire colonisée. Vers la fin des années 2000 des couples s'installent en Indre-et-Loire et, en 2006, un couple inexpérimenté tente de s'installer dans la vallée de la Maine, en aval d'Angers, sur une plateforme destinée aux cigognes. En 2010 la population de France continentale est forte de 34 couples dont un en Lorraine et deux en Ile-de-France. Enfin, en 2011, deux couples construisent des aires dans l'est du Maine-et-Loire mais sans se reproduire, ce qu'ils feront l'année suivante puisque, en ce moment, chaque couple élève deux poussins.

Le nid du balbuzard est un énorme amas de branches édifié sur des supports variables : grands pins à port tabulaire en forêt d'Orléans, pitons rocheux dans les calanques corses mais aussi pylônes électriques. La ponte de 3 œufs est déposée en avril et après une incubation de 36 jours, l'élevage des jeunes dure un peu plus de huit semaines. En région Centre l'envol des jeunes a lieu à partir de la seconde moitié de juillet et la production y est de 1,81 jeune à l'envol. Durant l'élevage, les adultes vont pêcher dans un rayon de 10 à 15 km autour du nid et capturent surtout des cyprinidés d'un poids moyen de 300 g et des mulots.

Le retour d'une population dynamique de balbuzards en France continentale est un beau succès pour les ornithologues et les protecteurs de la nature en général. Elle repose sur l'opiniâtreté d'un réseau de quelques spécialistes coordonnant les actions de nombreux bénévoles qui ont consacré beaucoup d'énergie et de temps à la surveillance des sites de reproduction, la pose d'aires artificielles, l'information du public et bien d'autres actions (voir site <http://rapaces.lpo.fr>)

Etude de dangers des digues et levées

Dans la lettre de décembre 2010 était évoqué le danger des digues de protection et des barrages pour lesquels on considère maintenant que ces ouvrages mettent en danger ceux qui sont protégés, s'ils se rompent. En conséquence, le législateur a prescrit que soient réalisées des études de dangers (EdD) afin d'identifier les points faibles, les interventions à effectuer pour y remédier et définir des mesures de gestion du risque.

La Grande Levée, entre la Loire et le Val d'Authion, est considérée comme une digue de protection classée en catégorie A – la plus sévère – compte tenu de l'importance de la différence de niveau qui peut être atteinte entre la Loire et le Val et de la population résidant dans celui-ci.

Un arrêté ministériel de juin 2008 définit le plan de l'étude de danger dont on peut retenir les principaux éléments suivants :

- analyse fonctionnelle de l'ouvrage (les objectifs de protection et le système d'endiguement étudié)
- l'identification et la caractérisation des potentiels de danger
- la caractérisation des aléas naturels
- l'identification et la caractérisation des risques en termes de probabilité d'occurrence, d'intensité et de gravité des conséquences
- l'étude de réduction des risques

Une telle étude de danger s'appuie sur une somme de données techniques relatives aux ouvrages (constitution, niveaux, points faibles, visites techniques, etc...) et aux conditions hydrauliques environnantes (modèles de propagation des crues, données bathymétriques, etc...).

Cinq phénomènes de rupture sont pris en compte (surverse, érosion interne de la digue, glissement de talus, érosion des pieds de digues, soulèvement hydraulique) et étudiés pour sept hypothèses de crues avec des périodes de retour de 50 à 1000 ans. A noter qu'une période de retour de 100 ans, qualifiée de crue centennale, signifie que la probabilité qu'elle

se produise dans l'année est de 1% et non pas tous les cent ans !

Pour chacun des débits de référence, la ligne d'eau sera définie et confrontée au niveau de protection de la levée. Cela suppose une analyse fine de tous les paramètres et, à titre indicatif, pour la Grande Levée du Val d'Authion cela correspond en un découpage du linéaire en éléments de 50 m soit 1590 profils.

Au terme de cet important travail une étude de réduction des risques est réalisée car il serait vain d'évaluer les risques sans mettre en œuvre la réduction de ceux-ci par l'amélioration du système d'endiguement là où des anomalies ou insuffisances sont apparues. Il convient aussi de mettre en œuvre des mesures de gestion du risque avec, en particulier au niveau du territoire concerné, les mesures de protection des populations (les plans communaux de sauvegarde sont essentiels) et les moyens de réduction de la vulnérabilité des enjeux.

Croire qu'il n'y aura jamais plus de grandes crues, qu'il n'y aura plus de surverses au-dessus d'une levée, voir une rupture, serait faire preuve d'inconscience et le but de ces études de dangers est de faire en sorte de tout mettre en œuvre pour éviter ou limiter au maximum les conséquences d'une crue exceptionnelle.

Pour ce qui concerne l'EdD de la Grande Levée du Val d'Authion, le planning prévoit qu'elle soit terminée fin décembre 2012, tout comme pour les levées du val de Tours et du Val d'Orléans.

Débits de grandes crues en Loire moyenne

Type de crue	Crue naturelle	Crue écrêtée par Villerest
cinquennale	5200 m ³ /s	4200 m ³ /s
centennale	7000 m ³ /s	6000 m ³ /s
cinquennale	9500 m ³ /s	8500 m ³ /s

Lettre d'information éditée par La Sauvegarde de la Loire Angevine, 14 rue Lionnaise, 49100 ANGERS
association loi 1901 affiliée à "La Sauvegarde de l'Anjou" et au "Comité Loire Vivante"

Conseil d'administration : Président : J. Zeimert - Vice-Président : J-P. Gislard - Secrétaire : M. Gicquel
Trésorier : G. Cougnaud - Administrateurs : J-C. Beaudoin, G. Deniau, P. Gaubert, M. Liétout, J. Tharault

Directeur de la publication : Jacques Zeimert président de La Sauvegarde de la Loire angevine
Rédacteur en chef : J. Zeimert - Impression : Welcome Service Copy - ANGERS

Dépôt légal : Septembre 2012 - numéro ISSN : 1760-0162

site internet : <http://www.sauvegarde-loire-angevine.org>

courriel : contact@sauvegarde-loire-angevine.org